



PREPARATION AUX CONCOURS ECRITS : Concours Inspecteur de la DGCCRF



Structure de formation
Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG)



Langue(s) d'enseignement
Français

Présentation

Les + de la formation

Notre site internet :

- * fiche DGCCRF : <https://ipag.edu.umontpellier.fr/formations/preparations-ecrites/>
- * lien inscription : <https://ipag.edu.umontpellier.fr/inscriptions/>
- * lien résultats IPAG : <https://ipag.edu.umontpellier.fr/resultats/>

Objectifs

Réussir les épreuves écrites du concours externe d'inspecteur de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), option juridique et économique.

Organisation

Contrôle des connaissances

Les modules sont programmés les jeudis et vendredis de mi-septembre à janvier, laissant ainsi 3 jours par semaine pour suivre éventuellement la Licence d'administration publique (LAP), le Master 1 d'administration publique (MAP) ou le Master 2 Carrières supérieures de l'Etat (M2 CSE) de l'IPAG.

Aménagements particuliers

La préparation aux épreuves écrites du concours d'inspecteur DGCCRF peut également se suivre **à distance** :

- * Corrections proposées à distance en visio (direct et/ou enregistrement)

Admission

Conditions d'accès

La sélection se fait sur dossier via l'application E-candidat.

Public cible

Etudiants, salariés, fonctionnaires, demandeur d'emploi...



Droits de scolarité

Tarif de la préparation écrite :

- * formation initiale : 400 euros
- * formation continue payé par le candidat : 480 euros
- * formation continue avec prise en charge : 730 euros

Capacité d'accueil

35 personnes

Résultats attendus

Au sein de la DGCCRF, les inspecteurs mènent des investigations et exercent une activité de régulation de l'économie au bénéfice des entreprises et des consommateurs.

Ils sont affectés en administration centrale à Paris ou dans les services implantés en département et en région.

Infos pratiques

Lieu(x)

📍 Montpellier - IPAG

En savoir plus

🔗 <https://ipag.edu.umontpellier.fr/>